

Le forum de l'environnement

Grenelle 2 : un vote sans enthousiasme

DEPUIS LA FAMEUSE PHRASE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SALON DE L'AGRICULTURE SUR L'EXCÈS D'ENVIRONNEMENT, ON NE SAVAIT PLUS TROP BIEN QUELLES ÉTAIENT LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT POUR METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DU GRENELLE; LE VOTE DU TEXTE LE MARDI 11 MAI RECADRE LES CHOSES.

L'Assemblée nationale a adopté le projet « Grenelle 2 » par 314 voix pour et 213 contre. Véritable boîte à outil du Grenelle 1, ce texte balaie un large éventail de mesures environnementales. Parmi les mesures liées à l'agriculture, le texte confirme la création d'une Certification à haute valeur environnementale pour les exploitations (HVE), une démarche progressive en trois niveaux. (cf. réaction de Christophe Grison ci-dessous)

Le premier est calqué sur la réglementation environnementale de la PAC, l'exploitant sera simplement évalué à partir d'un autodiagnostic réaliser par lui-même. Le deuxième niveau concerne seize exigences regroupées en quatre thématiques (phytosanitaire, biodiversité, eau et fertilisation). Fondé sur des obligations de moyens, il pourra faire l'objet d'une certification collective. Enfin le troisième niveau introduit le principe d'une évaluation

environnementale à partir d'indicateurs de résultat. C'est l'aspect innovant du dispositif, et c'est sur ce niveau qu'un étiquetage sera possible.

Sortie des décrets d'application

Avec cette certification qui a l'ambition de fédérer l'ensemble des démarches existantes (agriculture raisonnée, chartes...), l'intention du gouvernement est louable mais en refusant la mise en place d'un crédit d'impôt comme l'avait demandé Farre, les agriculteurs qui connaissent actuellement une forte baisse de leur revenu, auront quelques difficultés à s'engager dans ce nouveau dispositif. Sans plus attendre il faut donc publier les décrets, mettre en place une communication forte et valoriser les efforts qui seront réalisés par les agriculteurs dans la perspective des discussions qui ont lieu pour la future PAC 2013. ■

GILLES MARÉCHAL



MARION HURE

Christophe Grison :

« En matière d'environnement, ce n'est pas d'une pause dont les agriculteurs ont besoin mais d'une véritable politique d'innovation »

À L'OCCASION DES RÉCENTES PRISES DE POSITION SUR LE LIEN AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT, LE PRÉSIDENT DE FARRE, CHRISTOPHE GRISON NOUS LIVRE SA RÉACTION.

Tout d'abord, il faut rappeler que les agriculteurs n'ont pas attendu le Grenelle de l'Environnement pour modifier leurs pratiques. C'est la raison pour laquelle la décision de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires de 50 % a fait passer l'idée dans l'opinion publique que le secteur agricole était un secteur « fautif » dont il fallait corriger les erreurs. Or, depuis de nombreuses années, les agriculteurs sont engagés dans des démarches visant à réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement: mise aux normes

des bâtiments, gestion raisonnée de la fertilisation et protection des plantes, couverture des sols, engagement dans l'agriculture raisonnée... Cette décision ne fait que braquer un secteur qui tente depuis plusieurs années de répondre à une équation de plus en plus complexe: comment produire plus et mieux tout en utilisant moins d'eau, moins de chimie, moins de terre ?

Posture d'innovation permanente

En réalité, les agriculteurs ont davantage besoin d'innovation que d'une pause en matière d'environnement. Avec le renchérissement du coût du pétrole, le secteur agricole est à la veille de mutations importantes. Il faut donc sortir d'une vision manichéenne qui oppose progrès

et environnement, mettre les agriculteurs dans une posture d'innovation permanente. Plutôt que d'empiler les contraintes, les règlements et les directives tatillonnes, il faut offrir la possibilité aux agriculteurs d'investir dans l'innovation environnementale et remettre l'agronomie au cœur des modèles de production: des solutions alternatives sont à creuser, la rotation et la diversité des assolements doivent être repensés, les couverts végétaux doivent être davantage valorisés... Ce n'est donc pas d'une pause dont les agriculteurs ont besoin mais d'une véritable relance de la recherche agronomique. ■



Préservation de la biodiversité : une nouvelle aventure agricole

Farre :
Quelles peuvent être, selon vous, les pistes d'amélioration de la biodiversité en agriculture ?

■ **BERNARD CHEVASSUS-AU-LOUIS :**

La biodiversité constitue une piste intéressante dans le cadre de la protection intégrée des cultures. Cela va de la diversité génétique (mélange des variétés) jusqu'à l'aménagement des paysages agricoles (diversité des habitats) en passant par la variété des espèces (diversification des cultures). Il existe tout une série de pratiques (utilisation de micro-organismes du sol, mélange de variétés ayant des enracinements différents...) permettant notamment de répondre aux enjeux de réduction des intrants (eau, énergie, produits phytosanitaires) tout en réintroduisant de la biodiversité dans les systèmes de culture.

Farre :
La biodiversité n'est-elle pas un concept un peu trop ardu à aborder pour un agriculteur ?

■ **BERNARD CHEVASSUS-AU-LOUIS :**

L'agriculture est un métier complexe. Or la notion de complexité donne le goût au métier, poussant à s'approprier de nouveaux savoir-faire, de nouvelles techniques. Ainsi, le travail sur la biodiversité peut redonner envie d'innover, d'inventer, de tester. Je constate que chez les agriculteurs, la biodi-



Ancien président du Museum national d'histoire naturel et ancien directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique, Bernard Chevassus-au-Louis détaille les enjeux de la préservation de la biodiversité en agriculture.

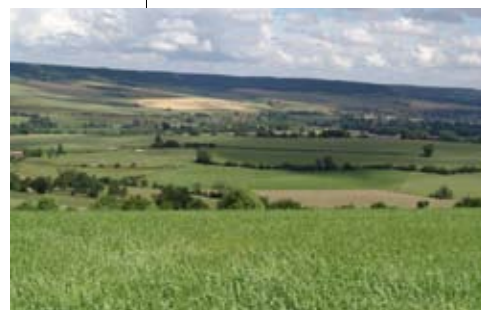
versité commence à passionner : une nouvelle aventure s'ouvre en agriculture. Même s'il n'existe pas de solutions miracles, il y a des savoir-faire à imaginer et une vraie mobilisation des capacités à mettre en commun, afin de partager des idées. Le progrès ne peut s'envisager que collectivement. Cela rompt avec la vision d'autrefois qui plaçait d'un côté les innovateurs (recherche privée et publique) et de l'autre les agriculteurs, comme uniquement des applicateurs des préconisations. Aujourd'hui, les agriculteurs doivent participer à la construction de ces nouvelles innovations. Dans un tel système ascendant de l'écologie de l'innovation, tous les acteurs doivent être parties-prenantes. Il s'agit donc de construire un capital de compétence collectif, favorisant des retours d'expériences non seulement entre agriculteurs, mais entre les divers utilisateurs du territoire.

Farre :
Quelle pourrait être la valeur économique de la biodiversité en agriculture ?

■ **BERNARD CHEVASSUS-AU-LOUIS :**

Il faut avant tout reconnaître que certaines pratiques favorables à la biodiversité et montrant un intérêt pour le bien public peuvent conduire à des manques à gagner en termes économiques pour l'agriculteur. Il convient ainsi de mettre en parallèle l'avantage de la biodiversité pour le monde agricole mais aussi l'avantage de l'agriculture pour la biodiversité. De ce fait, il semble nécessaire d'accorder des aides aux agriculteurs pour ces efforts. Ainsi, si l'augmentation de la teneur en carbone du sol agricole et des prairies entraîne à

court terme des contraintes économiques sur l'exploitation, cela intéresse l'ensemble des citoyens dans une vision de développement durable sur le long terme. L'intérêt n'est ni immédiat, ni uniquement bénéfique à l'agriculteur : il faut donc apporter des soutiens et rémunérer ces services. Autre exemple : les jachères apicoles. S'il peut exister un intérêt privé (pollinisation des arbres fruitiers, de la luzerne...), il y a aussi contribution à un bien commun (gain pour les autres utilisateurs ou pour la flore sauvage). De ce fait, une partie de cette valeur doit être restituée aux agriculteurs.





La querelle de chapelle n'a que trop duré, Bernard Chevassus-au-Louis retient d'ailleurs le message du tableau de Goya où les duellistes s'enlisent.

Farre :
Quel regard portez-vous sur le programme mené durant 5 ans par la Ligue de la protection des oiseaux, en collaboration avec les réseaux d'agriculture raisonnée, biologique et durable, pour la reconquête de la biodiversité en agriculture ?

■ **BERNARD CHEVASSUS-AU-LOUIS :**
 Tout d'abord je juge cette action très positive car elle se veut pragmatique. S'il est un fait que les populations

d'oiseaux communs ont fortement régressé dans les milieux agricoles, ce programme tente à prouver que ce n'est pas une fatalité et qu'il est possible d'améliorer les choses.

De plus, réunir des agriculteurs différents et des environnementalistes, associer divers courants de pensée est très important et constructif. La querelle de chapelle n'a que trop duré, à l'image du tableau de Goya « Duel à coups de gourdins » où deux lutteurs s'affrontent, sans s'aperce-

voir qu'ils s'enlisent ensemble dans les mêmes sables mouvants.

Enfin, la notion de biodiversité n'est pas forcément facile à comprendre. Que des agriculteurs puissent appréhender cette notion compliquée par des indicateurs simples est intéressant.

En revanche, il conviendrait d'insérer ce programme dans une logique de long terme. Pour relever le défi, il faut de la patience et une continuité dans l'action. Il faut investir dans le capital écologique pour pérenniser ce programme.

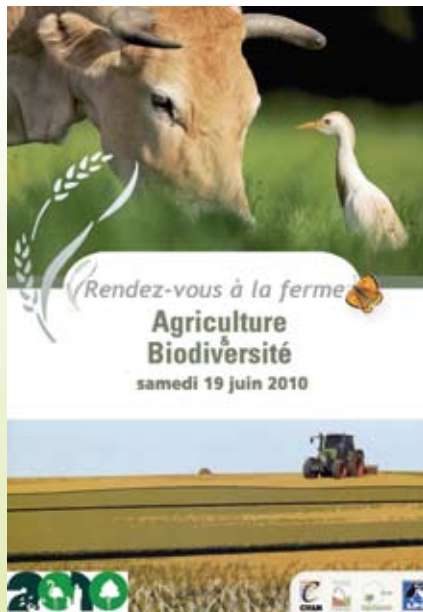
L'ouverture au grand public des exploitations participant à ce programme le 19 juin prochain pourra permettre d'expliquer concrètement ce réinvestissement des agriculteurs dans la gestion durable des territoires et contribuer à « resocialiser » l'agriculture et à modifier favorablement son image. ■

PROPOS RECUEILLIS
 PAR CLAUDE RICHARD

SAMEDI 19 JUIN AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ Rendez-vous à la ferme

Samedi 19 juin, des exploitations membres des réseaux agriculture raisonnée, durable et biologique (Farre, FNCivam, Fnab) et bénéficiant de l'appui de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) ouvriront leurs portes. Cette journée est parrainée par l'académicien **Erik Orsenna**.

De nombreuses espèces animales et végétales sont inféodées aux espaces agricoles et à leurs pratiques. Les alouettes, les bruants, les perdrix, les cailles, ou les bleuets sont par exemple des espèces emblématiques du patrimoine naturel des territoires agricoles. Mais aujourd'hui, cette richesse connaît un déclin important. Cette évolution n'est pas inéluctable. Depuis 2004, des agriculteurs se sont associés à la LPO pour prouver qu'une agriculture compétitive n'est pas incompatible avec la sauvegarde de la biodiversité. Afin de diffuser



ces travaux au sein de la profession agricole, cette initiative a abouti en décembre dernier à la publication d'un guide technique et d'un recueil d'expériences. Pour présenter au plus grand nombre et de façon encore plus concrète les mesures mises en place dans le

cadre de ce programme « Agriculture & Biodiversité », une cinquantaine d'exploitations dans une quinzaine de départements ouvrira ses portes le samedi 19 juin prochain. La liste complète des agriculteurs participants et les lieux de rendez-vous sont disponibles sur le site internet www.farre.org

C.R.

> BERNARD CHEVASSUS-AU-LOUIS

est inspecteur général de l'agriculture et membre du CGAER*. Il préside actuellement le conseil scientifique du Comité de bassin Seine-Normandie, le Conseil scientifique du Cirad et est vice-président de l'Advisory group du programme européen « Science in Society ». Il anime également plusieurs programmes de l'ANR sur l'impact des OGM et sur l'agriculture et le développement durable.

Il a consacré plusieurs articles à l'expertise, à l'analyse des risques sanitaires et environnementaux et à la participation des citoyens dans ces processus. Concernant les relations science-société, il préconise de nouveaux types de relations entre la recherche et les citoyens. Il a co-dirigé l'édition de l'ouvrage présentant la contribution française à la Conférence internationale de Paris sur la biodiversité (janvier 2005). Il a dirigé le rapport « Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes » (avril 2009).



* ANR : Agence nationale de la recherche
 - CGAER : Conseil général de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Espace rural - Cirad : Centre de coopération internationale en recherche agronomique - Inra : Institut national de la recherche agronomique
 - MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

Nouvelles pratiques et agro-équipements : les enjeux de demain

CONSTRUCTEURS ET AGRICULTEURS RÉUNIS AU SEIN DU RÉSEAU AGROÉQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT MIS EN PLACE PAR FARRE ET AXEMA, s'interrogent sur l'évolution des pratiques agricoles et les enjeux pour le machinisme. Pour Jérôme Labreuche, animateur du pôle agroéquipement d'Arvalis-Institut du Végétal : il y a « un cap psychologique à franchir pour apprivoiser de nouvelles pratiques ! ».

Dans l'objectif d'une baisse des charges de mécanisation, le travail simplifié du sol peut amener une diminution allant de 15 à 80 € de l'hectare. Cette économie est à nuancer au cas par cas, ces pratiques pouvant avoir aussi bien des effets positifs sur l'environnement (érosion, biodiversité, énergie) que des impacts négatifs avec le développement d'adventices. L'utilisation de la bineuse, la houe rotative ou de la herse étrille pour un désherbage mécanique à la place du chimique est de plus en plus répandu. Mais la consommation d'énergie est alors revue à la hausse et l'efficacité sur les adventices dépendant de nombreux facteurs (climat, sol, matériel...) n'est pas toujours vérifiée. Jérôme Labreuche rappelle ainsi que seule la combinaison des techniques et

des outils peut être bénéfique. Et ceci en réintégrant un levier primordial pour leur efficacité : l'agronomie, ramenant au cœur des stratégies de chaque agriculteur, la réflexion sur la rotation des cultures, le labour, la date de semis, les cultures intermédiaires...

Entre la variabilité des revenus entraînant des investissements en dents de scie, la volonté de baisser les charges de mécanisation ou bien encore le développement des activités d'entretien du paysage et la prise en compte grandissante de l'environnement, les agriculteurs sont amenés à modifier leurs pratiques. En conséquence, le secteur de l'agro-équipement doit lui aussi s'adapter en proposant du matériel spécifique ou polyvalent tout en anticipant les futures normes. ■

MARION HURÉ



Sur la plateforme de Boigneville localisée dans l'Essonne, les essais de travail simplifié du sol conduits par Arvalis-Institut du végétal ont commencé dans les années 70 apportant aujourd'hui des éléments de réponse quant à son efficacité.

> LANCEMENT D'UN NOUVEAU RÉSEAU SPÉCIALISÉ SUR LE SOL



M.H.

L'objectif de ce réseau sera de répondre à la question « Existe-il des indicateurs sensibles pour juger des effets d'une pratique sur mon exploitation ou ma parcelle ? ». Dans un premier temps, il s'agira de tester la pertinence et l'efficacité d'indicateurs de qualité du sol dans une vingtaine d'exploitations agricoles du réseau Farre. Le groupe constitué tentera également de montrer l'évolution de la qualité du sol grâce à un indicateur en fonction d'une pratique agricole. Un appel à candidature auprès des exploitants devrait être lancé à l'automne, pour démarrer les actions dès 2011.

> SPACE 2010

La Sitma-FGR, en partenariat avec Farre, organisera une conférence sur le thème des agro-équipements et de la biodiversité lors du Space de septembre 2010 à Rennes. Des membres du réseau spécialisé Farre concerné interviendront lors de ces débats.

Ont participé au forum de l'environnement:

L'équipe de Farre,
Nadège Redler, Claude Richard,
Gilles Maréchal, Marion Huré
19, rue Jacques Bingen
75017 Paris
Tél.: 01 46 22 09 20
Fax: 01 46 22 02 20
Site: www.farre.org

PRATIQUES AGRICOLES - ENVIRONNEMENT - PROGRÈS TECHNIQUES - ÉCHANGES & PARTAGES

Vous aussi rejoignez le réseau FARRE !

- Vous êtes agriculteur.
- Vous voulez vous engager dans une démarche de certification environnementale.
- Vous souhaitez expliquer vos pratiques, partager vos expériences dans le cadre d'une démarche de progrès.
- Vous êtes intéressés par les activités de FARRE et l'un de ses réseaux spécialisés (sol, protection intégrée, machinisme, biodiversité, énergie, sécurité au travail...).

Pour plus d'informations,
contactez l'association FARRE
Tél.: 01 46 22 09 20
Mail: farre@farre.org